

VENDREDI 4 FEVRIER 2005

SOMMAIRE

A LA UNE :

. Le 9 février à la CCIT : Jean-Paul Betbèze et la peur économique des Français

APPUI AUX ENTREPRISES :

□ COMMERCE - TOURISME

. Le Mémento du commerce non sédentaire

□ SERVICES

. Toujours disponible : Le Guide des services bancaires et financiers

□ INDUSTRIE

. Externalisation et diversification : Les enjeux de DCN Ingénierie

. Atelier de l'industrie : Le contrat donneur d'ordres – sous-traitant

. Aggroressources : Rencontres technologiques CATAR / MIDITECH

□ POLES DE COMPETENCES

. Lettre « Actualité juridique sociale » : La journée de solidarité

. International : Participation régionale au salon IFE de Londres

□ ACCUEIL DES ENTREPRISES / INFORMATION ECONOMIQUE

. A partir du 28 février : Stage « 5 jours pour entreprendre »

ENSEIGNEMENTS :

. Le congrès des professeurs de langues des grandes écoles à l'ESC Toulouse

AEROPORT :

. Toulouse-Blagnac au Salon du tourisme de Toulouse
. 4^{ème} workshop professionnel IMPACT à la CCIT le 8 février

. 10 vols par semaine pour le Groupe Marmara

DIVERS :

. Jusqu'au 17 février : Concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes

. Les 3^{èmes} Trophées de l'économie numérique le 3 mars à la CCI de Rodez

JP. BETBEZE LE 9 FEVRIER A LA CCIT : COMMENT LUTTER CONTRE LA « PEUR ECONOMIQUE DES FRANÇAIS »

Organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse en partenariat avec la direction régionale de la Banque de France et le Club Financier Toulouse Midi-Pyrénées, le prochain 6 à 8 de la Finance se déroulera le mercredi 9 février à 18h, à la CCIT, avec la participation de Jean-Paul Betbèze.

Jean-Paul Betbèze est conseiller du président et du directeur général de Crédit Agricole SA, membre du conseil d'analyse économique après du Premier Ministre, et professeur à l'Université Paris Panthéon – Assas. Thème de sa conférence-débat : comment lutter contre la « peur économique des Français » ?

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.51 (Direction Services & TIC).

COMMERCE NON SEDENTAIRE : LE MEMENTO DE LA CCIT

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse vient de publier la nouvelle édition de son Mémento sur la réglementation concernant le commerce non sédentaire. Ce document s'adresse aux professionnels mais aussi aux maires qui sont directement concernés par certains aspects de cette réglementation.

« Face à l'inflation législative et réglementaire, souligne la CCIT, il nous a paru opportun, voire indispensable de réunir dans un mémento les prescriptions

essentielles que peut avoir à connaître un décideur local, au regard de l'évolution des modes de distribution dans une Europe élargie très prégnante. »

Au sommaire : l'occupation du domaine public, les ventes des producteurs agricoles, les centres de formalités des entreprises, les obligations spécifiques aux vendeurs de fripes, les ventes au déballage, les vide-greniers, les loteries commerciales et lotos traditionnels, les associations, les ouvertures dominicales, la vente et le transport de denrées alimentaires, la facturation et les délais de paiement entre professionnels, les instruments de mesure ou de pesage, la publicité des prix et conditions de vente, les normes d'hygiène, les halles et marchés communaux... sans oublier les personnes habilitées à effectuer des contrôles ou les sanctions en cas d'inobservation des prescriptions réglementaires.

Le Mémento a été réalisé avec le concours de la Préfecture de la Haute-Garonne et des services de l'Etat : Concurrence, Consommation et Répression des fraudes ; Services fiscaux, Industrie, Recherche et Environnement, Douanes et Droits indirects, Services vétérinaires.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.10 (Direction Commerce). Le Mémento est disponible au prix de 75 €.

← Retour au sommaire

TOUJOURS DISPONIBLE A LA CCIT : LE GUIDE DES SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse tient gratuitement à la disposition de ses ressortissants son Guide des services bancaires et financiers proposés aux entreprises en Haute-Garonne.

Réalisé avec la participation de la Fédération bancaire française et de la direction régionale de la Banque de France, cet ouvrage réunit :

- un panorama de l'offre bancaire aux agents économiques ;
- une présentation des différents services bancaires et financiers à tous les stades de la vie de l'entreprise ;
- un index des organismes bancaires et financiers par domaine de compétences ;
- les fiches techniques de chaque établissement (présentation, adresse, dirigeants, agences...) ;
- un lexique des termes techniques essentiels ;
- les principales adresses utiles, au niveau départemental et régional.

A noter que la partie Annuaire de cet ouvrage, régulièrement remise à jour, est disponible sur le site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr (rubrique CCI Pratique).

Renseignements ; CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.51 (Direction Services & TIC).

← Retour au sommaire

LE 9 FEVRIER A DIAGORA-LABEGE : LES ENJEUX DE DCN INGENIERIE (EXTERNALISATION ET INNOVATION)

En partenariat avec la communauté d'agglomération du SICOVAL, le Club d'innovation pour l'industrie organisera sa prochaine conférence le mercredi 9 février à 18h, à Diagora-Labège, avec pour invité Patrick de Leffe, directeur de DCN Ingénierie.

La DCN (ancienne Direction des constructions navales, rattachée au ministère de la Défense) est devenue une entreprise de plein exercice en 2003. DCN Ingénierie est son établissement chargé des activités de R&D et de conception des navires armés ; il fait assez fortement appel à la sous-traitance en études systèmes et R&D et il joue un rôle de prescripteur pour les achats de fournisseurs, systèmes et équipements embarqués sur les navires.

DCN Ingénierie cherche actuellement à diversifier ses fournisseurs vers l'automobile et l'aéronautique et, d'autre part, souhaite renforcer ses liens avec les PME-PMI et avec les universités et laboratoires de recherche pour accroître sa capacité d'innovation et de R&D.

www.gipi.org

← Retour au sommaire

ATELIER DE L'INDUSTRIE LE 10 FEVRIER A ENTIORE : LE CONTRAT DONNEUR D'ORDRES – SOUS-TRAITANTS

Dans le cadre des Ateliers de l'industrie, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et le Club PMI 31 organiseront une conférence-débat sur « le contrat, point de départ de la relation donneur d'ordres – sous-traitant » le jeudi 10 février prochain, de 18h à 20h, à Entiore, Cité de l'entreprise (Quint-Fonsegrives).

Cet atelier sera animé par Alain Molière, président du Club PMI 31, avec la participation de Me Stéphane Ruff, avocat à la cour de Toulouse (spécialiste en droit commercial et droit des sociétés) ; Wilfrid Boyau, juriste de la Fédération des fondateurs de France ; Pascal Claraz, Pdg de la société SIER (Blagnac). A l'ordre du jour : les différentes possibilités de rédaction du contrat ; les moyens de suivi ; les enjeux et les limites de la négociation par internet ; l'organisation de groupes de travail pour approfondir ces sujets.

Rappelons que le Club PMI 31 a été créé au sein de la CCIT pour aider les responsables d'entreprise à entrer en contact avec les opérateurs économiques, scientifiques et industriels régionaux – et pour que ceux-ci puissent partager leurs savoirs et leurs compétences avec le tissu local des PMI.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.85 (Département Développement industriel, Jean-François Lafon).

← Retour au sommaire

AGRORESSOURCES : RENCONTRES CATAR & MIDITECH LE 10 FEVRIER A TOULOUSE

Les prochaines rencontres technologiques du CATAR (CRITT Agroressources) et du réseau Miditech se dérouleront le 10 février, à partir de 14h, à Toulouse. Les entreprises pourront y découvrir les compétences du CRITT dans les domaines de l'extraction et de la caractérisation des extraits végétaux : huiles essentielles, molécules à activité biologique, arômes, colorants...

Cette manifestation s'adresse tout particulièrement aux entreprises de la cosmétique, de la dermo-cosmétique et de la santé.

Renseignements : CATAR, tél. 05.62.88.57.88 (Cécile Bodouin) ; MIDITECH, tél. 05.62.11.51.92 (Laurence Ferran).

← Retour au sommaire

LETTRE « ACTUALITE JURIDIQUE SOCIALE » : LA MISE EN ŒUVRE DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE

Pour répondre à une demande croissante des chefs d'entreprise, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse diffuse chaque mois une lettre « Actualité juridique sociale ». Ce document est réalisé par le pôle Emploi, Ressources humaines et Alternance de la CCIT. La lettre est diffusée sur abonnement et peut être consultée sur le site internet www.toulouse.cci.fr.

Le nouveau numéro est notamment consacré à la mise en œuvre et aux conséquences de la journée de solidarité : détermination de la date, journée spécifique pour les salariés à temps

partiel, incidences sur la rémunération... Les autres sujets au sommaire : les principales modifications de taux et d'assiette intervenues au 1^{er} janvier pour les charges sociales, le nouveau contingent légal d'heures supplémentaires (décret du 24 décembre dernier), la jurisprudence récente (notamment le renouvellement des contrats saisonniers d'une saison à l'autre).

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.36 (Pôle Emploi, Ressources humaines et Alternance).

← [Retour au sommaire](#)

AGROALIMENTAIRE : DU 13 AU 16 MARS, PARTICIPATION REGIONALE AU SALON IFE DE LONDRES

La prochaine édition du salon IFE de Londres, premier salon britannique pour les produits agroalimentaires, se tiendra du 13 au 16 mars prochain. Cette manifestation reste le meilleur moyen de rencontrer les acheteurs de la distribution et les importateurs d'outre-Manche.

L'ARIA (Association régionale des industries alimentaires de Midi-Pyrénées) et le réseau CCI International proposent donc aux chefs d'entreprise de la région de participer à l'IFE en optimisant leur déplacement : fichiers d'acheteurs et appui à l'organisation de contacts en amont de la manifestation ; sur place, présentation du marché britannique et visite de points de vente londoniens ; sur le salon, stand de 15 m² pour recevoir partenaires et prospects.

Renseignements : ARIA Midi-Pyrénées, tél. 05.62.19.34.36 (Vincent de Lagarde).

← [Retour au sommaire](#)

A PARTIR DU 28 FEVRIER A LA CCIT : « CINQ JOURS POUR ENTREPRENDRE »

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse propose une formation d'une semaine, « Cinq jours pour entreprendre », à tous les porteurs de projet dans la création ou la reprise d'entreprise commerciale, industrielle ou de services. Ce cycle permet aux participants d'approfondir les notions essentielles concernant la mise en place de leur projet, et de mettre ainsi toutes les chances de leur côté : approche commerciale, analyse financière, aspects juridiques, situation sociale et fiscale.

La formation coûte 80 € et elle se déroule en deux parties : deux jours pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en place du projet et trois jours d'ateliers pour détailler les thèmes clés indispensables à la validation du projet. De plus, ce stage est complété par des entretiens individuels gratuits dans le cadre des dispositifs « Chéquiers Conseil » et « Entreprendre en France – Haute-Garonne ».

Les Ateliers sont animés par les conseillers Entreprendre de la CCIT, le département Juridique et les assistants techniques de la Chambre, avec le concours de l'ADETEM, des avocats, experts-comptables et notaires, de la Banque de France, de la Fédération des Banques Françaises, de l'AGEFICE et du CDIA.

La prochaine session se déroulera les 28 février, 1^{er}, 7, 8 et 9 mars. Les autres sessions 2005 : les 2, 3, 9, 10 et 11 mai ; les 4, 5, 11, 12 et 13 juillet ; les 26, 27 septembre, 3, 4 et 5 octobre ; les 5, 6, 12, 13 et 14 décembre.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.01 (Espace Accueil).

← [Retour au sommaire](#)

LES PROFESSEURS DE LANGUES DES GRANDES ECOLES BIENTÔT EN CONGRES A L'ESC TOULOUSE

Le 33^{ème} congrès de l'UPLEGESS (Union des professeurs de langues des grandes écoles) se déroulera à l'ESC Toulouse du 1^{er} au 3 juin prochain sur le thème : « Ingénieur manager européen, quelle formation pour les futurs cadres supérieurs européens ? »

Association fondée en 1972, l'UPLEGESS vise à améliorer la maîtrise des langues étrangères et la compréhension interculturelle par la promotion d'un enseignement de qualité, le développement d'une recherche pratique (notamment dans la didactique, l'auto-apprentissage, l'évaluation et l'utilisation des nouveaux outils pour l'enseignement) et l'intensification des relations internationales.

Son congrès est chaque année l'occasion de faire le point sur les évolutions en matière de pédagogie, de communication, de recherche appliquée et de nouvelles technologies dans tous les domaines de l'enseignement des langues.

www.uplegess.org

← [Retour au sommaire](#)

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE AU PARC DES EXPOSITIONS : TOULOUSE-BLAGNAC AU SALON DU TOURISME DE TOULOUSE

L'aéroport Toulouse-Blagnac sera présent au Salon du tourisme et des loisirs de Toulouse qui s'ouvrira ce vendredi 4 février au Parc des expositions. Le stand de l'aéroport, dans le hall 5, permettra au grand public de découvrir en exclusivité les nouveautés de la saison été et tous les services de la plate-forme.

C'est la 7^{ème} édition du Salon du tourisme de Toulouse, un rendez-vous désormais incontournable : près de 50.000 visiteurs sont attendus par les 800 exposants du tourisme régional, national et international.

Organisé par la société toulousaine Dolmen Expo ⁽¹⁾, le Salon du tourisme est placé cette année sous le signe des enfants et des vacances en famille. A noter aussi que, plutôt que de mettre à l'honneur une destination particulière, le salon a préféré donner un coup de pouce à l'Asie du Sud, en offrant un stand aux principaux pays touchés par la catastrophe du Tsunami (Sri-Lanka, Thaïlande...), pour leur permettre d'assurer leur promotion touristique.

⁽¹⁾ **Dolmen Expo est aussi l'organisateur des salons du tourisme de Bordeaux, Marseille et Montpellier.**

Salon du tourisme de Toulouse. Parc des expositions. Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 février, de 10 h à 19 h. Entrée : 5 € (gratuit pour les - 12 ans).

← [Retour au sommaire](#)

LE 8 FEVRIER A LA CCIT : WORKSHOP PROFESSIONNEL SUR LES NOUVEAUTES PRINTEMPS-ETE DE TOULOUSE-BLAGNAC

En collaboration avec l'aéroport de Toulouse-Blagnac, l'Amicale des agents commerciaux du tourisme du Sud-Ouest (IMPACT) organisera son 4^{ème} workshop professionnel entre producteurs et distributeurs le mardi 8 février, de 9h à 17h, à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse.

Cette journée professionnelle et conviviale sera consacrée aux grandes nouveautés touristiques du programme printemps-été 2005 avec la présence de 24 exposants : Royal Tours,

Asia, Boomerang Voyages, Beachcomber Tours, Kuoni, Mille Lieux, Inexco, Jet Tours, Donatello, Vacances Transat, Etapes Nouvelles – Marmara, Gaéland Ashling, Héliades, Fram, Tourmonde, Brittany Ferries, MSC Croisières, Costa Croisières, Amadeus, Twin Jet, Cathay Pacific, PGA – Portugalia Airlines, Aria et l'aéroport Toulouse-Blagnac.

← *Retour au sommaire*

AU DEPART DE TOULOUSE-BLAGNAC 10 VOLS CHAQUE SEMAINE POUR LE GROUPE MARMARA

Avec ses marques Etapes Nouvelles, Marmara et Blue Lagoon, le Groupe Marmara est le 1^{er} tour opérateur français en nombre de forfaits vendus et le second en passagers transportés : 723.000 passagers l'an dernier sur la Turquie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et la Grèce.

Au départ de Toulouse-Blagnac, le Groupe Marmara a totalisé 54.200 clients et, pour son programme printemps – été – automne 2005, il affiche 10 destinations chaque semaine : Athènes, Héraklion, Marrakech, Agadir, Izmir, Antalya et Monastir le vendredi ; Djerba et Le Caire le dimanche ; Hurghada le lundi : « Le lancement de cette ligne, qui met la Mer Rouge en direct de Toulouse, est la grande nouveauté de notre programme 2005 pour le Sud-Ouest, souligne Christine Bianchi, la responsable régionale du Groupe Marmara. Nous avons inauguré notre Club Marmara 4* d'Hurghada en octobre dernier, avec centre de plongée intégré et formule tout compris à partir de 379 € ! Le développement des formules « all inclusive » est l'une de nos stratégies, avec aussi la montée en gamme vers des hôtels 4 et 5* - mais toujours à prix Marmara. Quant à la qualité de nos produits, elle sera confirmée dès ce printemps par notre certification ISO 9001 – version 2000. »

← *Retour au sommaire*

7^{ème} CONCOURS NATIONAL D'AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 février prochain pour la 7^{ème} édition du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, un concours doté de 30 millions d'euros par le ministère délégué à la Recherche, l'Anvar et le Fonds social européen.

Ce concours offre aux candidats la possibilité de valider leur projet encore au stade de l'idée (catégorie « émergence ») ou de le concrétiser par la création de leur entreprise (catégorie « création – développement »).

Rappelons que l'an dernier, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a récompensé 182 projets, dont 9 en Midi-Pyrénées : 2 en émergence et 7 en création – développement.

Les dossiers de candidatures sont à télécharger sur les sites internet du ministère délégué à la Recherche (www.recherche.gouv.fr) et de l'Anvar (www.anvar.fr). Les candidats peuvent aussi obtenir des informations complémentaires par téléphone, au 01.55.55.55.55.

← *Retour au sommaire*

3^{èmes} TROPHÉES DE L'ECONOMIE NUMERIQUE : REMISE DES PRIX LE 3 MARS A LA CCI DE RODEZ

L'association La Mêlée et le Club Net'Economie de Midi-Pyrénées organisent les 3^{èmes} Trophées de l'économie numérique pour récompenser les meilleures entreprises de la région dans le secteur de la net'économie.

Ouvert à tous les professionnels des TIC et du multimédia (entreprises, associations et organismes de Midi-Pyrénées), ce concours a réuni une cinquantaine de dossiers de candidature. La remise des prix se fera le 3 mars à la Chambre de commerce et d'industrie de Rodez, à l'issue

dune Mêlée numérique consacrée aux PME-PMI aveyronnaise. Les lauréats seront récompensés dans quatre catégories :

- « TIC et développement local » ;
- « L'Entreprise numérisée » ;
- « Jeune entreprise innovante » ;
- « Grand Prix de l'Economie Numérique ».

www.meleenumerique.com

**← Retour au
sommaire**